

## BULLETIN CATÉGORIEL des RETRAITÉ.ES

### EDITO

#### Combien les retraité.es rapportent-ils à l'État?

Le Président de la République nous dit qu'un.e retraité.e qui a une pension de 1200€ est un.e citoyen.ne « aisé.e » (sic). Si on lui proposait cette modique somme que dirait-il ? Penserait-il à se préoccuper de ses congénères en faisant du bénévolat comme de nombreux-euses retraité.es qui s'activent dans l'économie sociale et solidaire (associations caritatives, aide à la personne, responsabilités dans les conseils d'administration...), la gestion des communes (plus de 50% des conseiller.es municipaux-ales sont des retraité.es).

Si le gouvernement devait créer des emplois rémunérés, il lui en coûterait plusieurs milliards d'euros par an. Et si les frais de déplacement sont parfois (rarement) défrayés ou pour certaines associations (peu nombreuses) déductibles des impôts, chaque retraité.e bénévole sait combien il lui en coûte personnellement.

Nos gouvernants ont tendance à nous désigner comme une catégorie sociale plus favorisée que les autres et qui donc devrait faire plus d'effort. On nous dit qu'il est bien normal que les grands-parents aident leurs petits-enfants. Mais c'est déjà ce qui se passe dans de nombreuses familles ! Les parents aident leurs enfants et leurs petits-enfants financièrement pour l'achat de voiture, l'obtention du permis de conduire, le loyer d'une chambre d'étudiant.e, voire même le transport... mais aussi dans l'éducation au travers de la garde des tout-petits, des voyages instructifs avec les petits-enfants pendant les vacances scolaires... que sais-je encore ?

Nous avons l'impression non seulement d'être des laissés-pour-compte mais, qui plus est, d'être taillables à merci. Nous sommes maintenant 16 millions en France et nous devons nous faire entendre. Nous avons travaillé à la richesse de la France alors qu'on nous en soit un peu reconnaissant en ne rognant pas sur nos retraites et en allant trouver l'argent là où il est, chez les actionnaires du CAC 40 et surtout dans les paradis fiscaux. Mais pour réussir nous devons être uni-es .es C'est pour cela que la syndicalisation est importante sinon indispensable même à la retraite.

La FSU, donc le SNETAP, fait partie du Groupe des 9 qui s'est vu refuser une entrevue avec le Président de la République et qui appelle à la mobilisation le 28 septembre.

Soyons toutes et tous dans la rue ce jour-là.

Hélène Pougant

Si vous avez reçu  
votre renouvellement  
de cotisation, Pensez  
à la renvoyer  
rapidement

#### Sommaire

##### Page 1

- Edito : Combien les retraités rapportent-ils à l'État ?

##### Page 2

- Adieu Marcel

##### Page 3

- Dans les vignes de Marcel

##### Pages 4, 5, 6 et 7

- Actualité des 3 derniers mois

##### Page 8 et 9

- Retraites à points, comptes notionnels  
- Non à la baisse des retraites.

##### Page 10

- Êtes-vous pour le libre choix de la sécurité sociale comme complémentaire santé ?  
- Journées d'automne

##### Page 11

- Pénurie de médecins...

##### Page 12

- Notre pouvoir d'achat baisse.

##### Page 13

- De la résistance...sans les OGM

##### Page 14

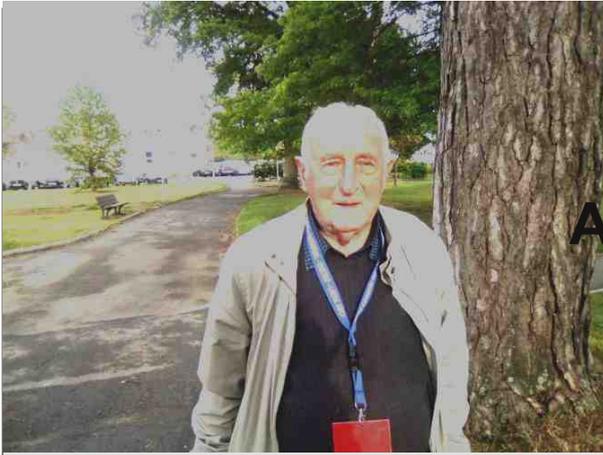
- BADIOU Alain

##### Page 15

- Appel du groupe des 9 pour la mobilisation du 28 septembre

##### Page 16

- Réunion du collectif le 7 septembre



## Adieu Marcel



**L**a vie nous contraint parfois à subir des évènements brutaux. La disparition de Marcel Debelley en est malheureusement un exemple.

3 jours avant son décès Marcel était avec nous, à Paris, lors de la réunion du collectif national des retraité.es SNETAP, et début Mai il participait au congrès du SNETAP à Laval.

C'est donc jusqu'au bout de sa vie que Marcel a été un militant syndical, une force et une intelligence au sein du SNETAP.

70 ans de vie syndicale et politique, ce constat à lui seul traduit l'activité, la responsabilité, la fidélité de notre camarade aux luttes syndicales, au nécessaire progrès social.

Ancien élève de l'ENSA de Montpellier, il choisit à sa sortie la Fonction publique et suit la formation complémentaire d'ingénieur des services agricoles. Originaire des Hautes-Alpes, sa compagne y vivant, la DGER lui impose néanmoins comme premier poste un exil à l'école pratique d'agriculture de Rethel dans les Ardennes. Malgré ses protestations le Ministère de l'Agriculture l'y maintient jusqu'à ce que Marcel Debelley décide de démissionner et de solliciter un poste d'instituteur dans sa région.

Enfin, au bout de plusieurs années, l'Administration ne cède qu'un demi poste et le mute à Clermont Ferrand. En fin de carrière il terminera ingénieur en chef d'agronomie au Lycée agricole d'Aix Valabre.

Marcel a partagé sa vie entre son activité professionnelle d'ingénieur enseignant, celle de militant responsable du SNETAP à l'échelon national et de communiste convaincu.

Militant responsable, Marcel Debelley a été avec Emma Malvy, avec « Madame » Bonnaire, avec Claude Jactel l'un des 4 créateurs du SNETAP. Ce que nous sommes aujourd'hui c'est-à-dire la première force syndicale dans l'enseignement agricole, la première force syndicale au sein du Ministère de l'Agriculture, c'est à ces 4 camarades que nous le devons.

Le SNETAP, syndicat de la FSU, Marcel l'a voulu comme d'autres, multi-catégoriel pour des raisons d'ordre quantitatif mais aussi pour des valeurs sociales et idéologiques.

Mémoire syndicale du secteur enseignement agricole, observateur attentif des mouvements sociaux, gardien vigilant du maintien de la vie démocratique au sein du syndicat, fin stratège des méthodes ambiguës et pernicieuses du Ministère de l'Agriculture, défenseur acharné de l'enseignement agricole public et convaincu de sa place naturelle au sein d'un grand Ministère de l'éducation nationale, Marcel Debelley avait tout de suite rejoint le collectif des retraité.es SNETAP et militait pour le renforcement d'un syndicalisme des retraité.es.

Marcel était également très averti des différents aspects de la vie internationale, des pérégrinations des pays en voie de développement, des menaces sur la paix. Il avait beaucoup voyagé, vu et analysé les tensions du monde, les avancées et les reculs de la démocratie et il avait pour principe de se battre contre les inégalités, les injustices d'où qu'elles viennent, et il appliquait bien avant sa signification politique actuelle le mot d'ordre universaliste « l'Humain d'abord. » Marcel était aussi un homme de culture, un féru d'histoire, un cinéphile attentif, un scientifique de formation qui actualisait professionnellement dans son enseignement la biologie, l'agronomie, la phytotechnie.

Jusqu'au bout de son existence Marcel aura travaillé pour les autres, pour l'émancipation humaine, pour la formation des jeunes.

Marcel Debelley restera pour nous, retraité.es du collectif national SNETAP un camarade, un ami sur qui on pouvait toujours compter, vers qui on se tournait lors des moments difficiles et dont on retenait les conseils.

Fraternellement, adieu Marcel.

**Jean Cesbron - 29 Août 2017 - au nom du collectif des retraité.es**



## Dans les vignes de Marcel

L'invitation chaleureuse de Marcel dans ses vignes, dans son cabanon a été un moment fort, privilégié, festif pour la région PACA et la collectivité territoriale Corse .

Marcel a participé ainsi à une réunion inter-régionale Corse PACA telle qu'elle est prévue par les statuts du SNETAP.

A l'ordre du jour, il y avait la sauvegarde des 3 lycées menacés de fermeture : Isle-sur-la-Sorgue, Marseille et Sartène.

Il s'agissait surtout de développer ces établissements à travers une évolution dynamique des structures pédagogiques.

Dans une ambiance très provençale, on a pu bénéficier des analyses, de l'expérience de Marcel autour d'une bouillabaisse cuisinée par notre ami Marius, chef cuisinier à Hyères.

Marcel avait sur le plan national et local un talent, une combativité qu'il savait faire partager. C'était pour nous un exemple !

Son épouse venait parfois à la permanence à Paris.

J'ai eu ainsi la chance de découvrir une analyse pédagogique pertinente pour le primaire à travers des conversations personnelles relatives à mes deux filles.

Une pensée de nous tous Marcel, toi qui parlait si bien de Remollon, de la Durance, de l'Estaque, de Marseille et de la Provence.

**Jean Molins,  
Ex-secrétaire régional PACA**



## Congrès d'Arras



## Congrès de Hyères

## Actualité des 3 derniers mois

Elle a été à nouveau marquée par des attentats à Ouagadougou le 14 août, à Barcelone le 17, sans oublier ceux dans les pays du Moyen-Orient qui ont fait des centaines de victimes.

### Sur le plan économique

#### La reprise de la croissance n'enraye pas le déclin industriel

La prévision d'accroissement de l'activité atteindrait 1,7% en 2017 contre 1,1% en 2016 selon l'INSEE, mais la Banque de France table sur un taux de 1,4%. Il s'agit donc d'une reprise économique timide.

La reprise de l'activité concerne essentiellement les services. Selon L'INSEE, sur les 284 100 créations nettes d'emplois qui ont eu lieu en un an, 87% concernent le secteur des services alors que le déclin industriel se poursuit : Michelin à Clermont-Ferrand, le groupe Doux en Bretagne, le groupe GM&S en Creuse. Quant au groupe SANOFI, malgré une hausse des bénéfices de 7,3 milliards d'euros, il annonce des suppressions de poste dont 600 en France.

La production industrielle française est inférieure de 10% à ce qu'elle était en 2007. Sa protection est devenue une question majeure pour échapper à une subordination financière et technologique qui la menace.

#### Les banques de la zone euro

sont toujours **plombées par les créances douteuses** qu'elles ont accumulées.

Après avoir mobilisé des masses d'argent public pour sauver le système bancaire, les dirigeants de la planète avaient promis d'instaurer une régulation de la finance. Mais avec Trump on assiste à un rétropédalage. Il envisage de mettre fin à l'interdiction de la spéculation sur fonds propres.

#### Les états généraux de l'alimentation ont été organisés pour que le travail des agriculteurs soit plus justement rémunéré

Ils ont pour objectif de réorganiser les relations commerciales entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. Ils se passent en 2 temps :

- de juillet à septembre sont traitées les questions économiques et commerciales
- en octobre et novembre les enjeux de santé et environnement seront examinés

Mais ces états généraux sont pilotés exclusivement par le Ministre de l'Agriculture dont les positions ne semblent pas très différentes de celles de la FNSEA, ce qui ne peut que nous inquiéter.

### Sur le plan social

#### La réforme du code du travail annonce un détricotage du droit social

Dans le *projet de loi d'habilitation* qui autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances sur le code du travail, il était prévu :

- de mettre en place un *barème que le juge des prud'hommes devra respecter* : remise en cause du principe de réparation intégrale du préjudice subi par le salarié au profit d'un « *permis de licencier* »
- d'instituer un *contrat de travail à durée indéterminée* mais qui pourra être **rompu à tout moment sans payer d'indemnités de précarité** et *faciliter les licenciements économiques* pour les filiales de multinationales,
- d'*affaiblir le syndicalisme en fusionnant les instances représentatives des personnels* en une seule instance, la DUP (Délégation Unique du Personnel), mesure qui s'appliquerait aux entreprises de plus de 50 salariés), d'autre part en instituant le referendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur,
- d'instituer *la primauté de l'accord d'entreprise sur celui de la branche*. On reconnaît « une place centrale à la négociation collective d'entreprise » qui pourra porter sur presque tous les thèmes.

*L'idée sous-jacente à la loi travail est celle des libéraux selon laquelle la flexibilisation du marché du*

*travail* permettrait de créer des emplois. C'est pourtant ce que l'on fait depuis les années 1970 en France mais aussi dans les autres pays européens !

*Elle se veut moderne car s'inspire du modèle Uber qu'elle veut généraliser.*

Selon Danièle Linhart, sociologue, « *l'ubérisation du code du travail n'est pas une fatalité* » cette « modernisation » consiste surtout à faire assumer par les salariés des charges et des responsabilités qui revenaient avant aux employeurs, mais le lien de subordination n'a pas disparu.

La loi travail veut généraliser ce système par une libération des conditions d'embauche et de licenciement et par une individualisation plus grande du statut de salarié en plaçant le lieu de négociation « au plus près du terrain », là où elle est la moins avantageuse pour les salariés.

Depuis 1968, les employeurs ont cherché à personnaliser la relation au travail et à détruire le collectif. Le management se focalise plus sur la dimension intime, le savoir être que sur la dimension professionnelle. Les restructurations sans fin, les mobilités systématiques, la nécessité de faire ses preuves, la mise en concurrence expliquent une souffrance au travail grandissante et le développement du burn-out.

Mais le lien de subordination est aujourd'hui réclamé notamment pour échapper à la situation de travailleur indépendant et bénéficier des droits sociaux.

### **Le chômage reste à un niveau élevé**

Après un léger tassement en avril, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi est reparti à la hausse. En juillet l'augmentation a été forte (+1,1%).

### **Les inégalités sont de plus en plus grandes, criantes et scandaleuses**

Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus nombreux. Selon l'Observatoire des inégalités, le nombre de pauvres a augmenté de 1 million en 10 ans. Cinq millions de personnes, soit 8,1% de la population dont 1,2 million d'enfants et d'adolescents, vivent avec moins de 840 € par mois.

Suite aux mesures fiscales annoncées par le gouvernement, le pouvoir d'achat des 10% les plus riches augmentera de 2%, celui des 10% les plus pauvres baissera de 4%. Tous les autres seraient perdants entre 450 € et 700 € par ménage et par an (estimation OFCE).

La diminution de 7,5 millions d'euros du budget du Secrétariat d'État à l'égalité Femmes-Hommes montre encore que la réduction des inégalités n'est pas la priorité du gouvernement.

### **Les retraités et les fonctionnaires deviennent les variables d'ajustement des politiques d'austérité**

*Les retraités sont les premiers perdants des mesures fiscales annoncées. La hausse de la CSG de 1,7 point va s'appliquer aux pensions supérieures à 1200 € par mois, sans compensation.*

En outre les EHPA-EHPAD vont perdre 200 millions d'euros en 2017 car la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) adoptée en 2016 a modifié l'indice de calcul des dotations et ce sont les établissements publics qui seront les plus pénalisés car ils accueillent un plus grand nombre de personnes relevant de l'aide sociale.

*La suppression du Secrétariat d'État aux personnes âgées est le signe du peu d'égard pour cette catégorie sociale, pas moderne, ni rentable.*

*Le projet de réforme globale des retraites* consiste à fusionner tous les régimes dans un système par points. Mais la question du financement n'est jamais évoquée. Or il manquera des ressources de financement en raison essentiellement de la politique d'exonération des cotisations patronales.

*Les fonctionnaires vont subir la hausse de la CSG, le gel du point d'indice et le retour du jour de carence, sans compter la baisse annoncée de leur nombre qui va dégrader encore leurs conditions de travail et la qualité des services.*

## **A l'éducation Nationale et à l'Université les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins**

*L'effectif dans les classes de CP en zone prioritaire est limité à 12 élèves mais sans véritables moyens supplémentaires. Le Ministre prône surtout liberté et autonomie des établissements en l'inspirant du modèle entrepreneurial.*

Alors que *les budgets des Universités stagnent* depuis 2010, ce sont 40 000 étudiants supplémentaires qui sont attendus pour cette rentrée. 30% des filières universitaires ne peuvent pas répondre à toutes les demandes, d'où la sélection de plus en plus courante allant jusqu'au tirage au sort.

### **La baisse des APL participe d'une politique injuste et méprisante à l'égard des « gens qui ne sont rien »**

Elle concerne 6,5 millions d'allocataires dont 800 000 étudiants, 25% d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté alors que le logement représente la moitié de leur budget. Le gouvernement dénonce l'effet pervers des aides au logement sur l'augmentation du prix des loyers mais l'encadrement reste limité à Paris et Lille. Il pourrait être étendu à toute la France et particulièrement aux zones tendues.

### **Les drames des réfugiés se succèdent et leur accueil a lieu dans des conditions parfois inhumaines**

Le 12 juin, le Défenseur des Droits a dénoncé « des atteintes aux droits fondamentaux d'une exceptionnelle gravité ».

Une loi sur les réfugiés et les migrants est en préparation. Il s'agit d'un plan de « dissuasion migratoire » qui vise à « améliorer le taux d'exécution des expulsions » et de mieux faire le tri entre réfugiés qui ont le droit d'asile et migrants économiques qui n'y ont pas droit, comme s'il était possible de distinguer les raisons du départ.

### **L'incendie de la tour HLM à Londres (79 victimes dans la nuit du 13 au 14 juin) a été un drame de l'apartheid.**

Il a été une conséquence de la forte ségrégation sociale qui existe dans l'une des villes les plus riches du monde.

## **Sur le plan politique**

### **L'abstention aux législatives a révélé une crise démocratique profonde**

Ces élections ont donné une large victoire au mouvement soutenant le Président de la République (35 sièges sur 577). Mais marquées par un abstention massive et historique de 51% au premier tour et de 57,4% au second, elles ont donné une Assemblée excluant les classes populaires. La démocratie, longtemps considérée comme un idéal, un progrès, est aujourd'hui soupçonnée d'être dévoyée et affectée d'impossibilité (article « Pathologies de la démocratie », Monde Diplomatique, juin 2017). Pour Nancy Fraser, philosophe, cela s'explique en partie par « les conceptions libérales-individualistes du progrès qui ont remplacé celles de l'émancipation ».

*La crise démocratique* a aussi pour causes :

- les limitations imposées à la souveraineté nationale,
- l'effritement de certaines valeurs qui la fondent (justice, égalité...).

La progression continue du FN ne s'explique pas seulement par l'attrance pour son discours xénophobe et antimusulman. Pour Willy Pelletier, co-auteur de l'ouvrage collectif « Les classes populaires et le FN » (2016), elle s'explique surtout par les conditions de vie et de travail imposées par la « modernisation » libérale qui atomise les collectifs de travail.

- Dans la grande distribution la défiance est généralisée dans les usines où on voit se créer des conflits entre ouvriers anciens et les ouvriers de passage condamnés à faire du zèle alors que les plus anciens se sentent méprisés et déqualifiés, l'esprit d'équipe disparaît. On finit par redouter tout le monde.

- Dans les zones rurales la fermeture des écoles, bureaux de poste, de magasins, la suppression des trains et des cars accentuent l'isolement des paysans qui ont le sentiment d'être des citoyens de seconde zone.

Ce sont ces causes sociales qui expliquent pour l'essentiel le vote FN .

### **Vers un état libéral autoritaire : libéral sur le plan économique, autoritaire sur le plan juridique**

Le Président de la République a convoqué un *Congrès à Versailles* le 3 juillet pour marquer sa prééminence sur le Premier Ministre et sur le parlement en annonçant :

- d'une part une *réforme du parlement* qui, comme le recours aux ordonnances va se traduire par un affaiblissement du pouvoir législatif.

- d'autre part la *sortie de l'état d'urgence* et l'*élaboration d'une « loi antiterroriste »* mais qui consiste à introduire dans le droit commun les dispositions de l'état d'urgence.

L'*autoritarisme* se manifeste aussi par l'*attitude adoptée à l'égard de la presse*. « Le Monde » du 4 juillet titrait : « *Macron installe un pouvoir sans partage* ».

### **Une politique d'austérité renforcée**

D'un audit demandé à la Cour des Comptes, il ressort qu'il manquerait 8 milliards dans les caisses de l'État. Cette annonce n'est en réalité que le prétexte pour un nouveau plan d'austérité avec :

- réduction des dépenses publiques, baisse de l'aide au logement, gel du point d'indice des fonctionnaires, coupe de 300 millions d'euros dans les budgets des collectivités territoriales, réduction de 7,5 millions d'euros du budget du Secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes.

- augmentation de la fiscalité des ménages modestes avec notamment le passage à 8,3% du taux de la CSG pour la grande majorité des retraités;

- diminution de l'impôt sur les sociétés, réforme de l'ISF désormais limité à l'immobilier

Un plan de réduction globale des impôts de 14 milliards d'euros dès 2018, ajouté à l'engagement de réduire le déficit public à 2,7% du PIB en 2018 et à celui d'augmenter à 2% du PIB le budget de la défense ne peut se faire sans coupes budgétaires sévères et un accroissement des inégalités.

### **Une loi de modernisation de la vie publique comme un rideau de fumée**

Elle est censée rétablir la confiance dans la vie politique, mais il s'agit d'un texte essentiellement centré sur les parlementaires qui ne dit rien sur l'évasion fiscale par exemple, rien non plus sur le pantouflage des hauts fonctionnaires, ni sur les lobbies.

## **Conclusion**

Les tensions entre pays et les différents conflits à travers le monde génèrent des flux de réfugiés en Europe, en particulier où de nombreux pays violent le droit d'asile sans aucune sanction de la part de l'UE qui laisse la Grèce et l'Italie gérer seuls cette crise humanitaire. Il est important que les forces de paix, dont nos syndicats, se fassent entendre pour dénoncer les atteintes aux droits humains et se mobilisent pour renforcer les solidarités.

Le Président de la République a été élu par un rejet du FN et aussi par son positionnement « ni droite ni gauche » qui a pu faire illusion, mais la popularité s'effondre. Il apparaît clairement que le gouvernement prend l'argent aux pauvres pour le donner aux riches et qu'il soutient « les gens qui réussissent » et oublie « les gens qui ne sont rien ».

La défiance envers le monde politique ne peut que s'accroître et risque de renforcer la crise démocratique.

Dans ce contexte *nos organisations syndicales, dont la FSU, ont de lourdes responsabilités* :

- celle de *redonner espoir aux salariés* en s'opposant à la loi travail qui porte en germe le détricotage de l'ensemble du droit social, c'est-à-dire la destruction du modèle social issu du CNR, notamment en appelant à participer à la manifestation du 12 septembre et à celle du 28 pour la défense du pouvoir d'achat des retraités.

- celle de *contribuer à l'élaboration d'un projet émancipateur* pour les travailleurs parce que l'ubérisation du contrat de travail n'est pas une fatalité.

## Retraites à points, comptes notionnels

**I**nstitué à la Libération le système de retraite par répartition n'a jamais été accepté par le patronat et a toujours été remanié de façon restrictive par les gouvernements conservateurs et par les sociaux libéraux.

Les réformes successives de 1993, 2003, 2010 et 2014 en sont l'expression et aujourd'hui le gouvernement Macron programme de nouvelles régressions par le biais des retraites à points et par l'introduction possible des comptes notionnels.

En 2010, sur demande du gouvernement Fillon, le COR (conseil d'orientation des retraites) avait présenté un rapport consacré à la transformation de tous les régimes de retraites en un seul dispositif pour tous - public, privé - basé sur les notions de points et de comptes notionnels inspirés de systèmes en vigueur dans les pays nordiques. Face aux oppositions syndicales et politiques ces projets ont été temporairement abandonnés mais des coups ont continué à être portés contre les retraités par l'augmentation du nombre d'annuités nécessaires pour une retraite complète (la décote), par le recul de l'âge de départ, par les inégalités de traitement entre les fonctionnaires et les agents du privé (base de calcul du montant de la pension différent entre agents du public ou du privé, retraites du public inscrites dans le budget de l'Etat).

### Que sont les retraites par points ?

Les retraites par points en France ce sont les retraites complémentaires du privé : AGIRC pour les cadres, ARRCO pour tous les salariés. Pour le privé la retraite est donc constituée de 2 parties : le régime général de la S.S. et un régime complémentaire. La gestion du régime complémentaire est assurée par le MEDEF et certains partenaires sociaux. Les salariés acquièrent des points dont le coût est décompté de leur salaire durant toute leur activité et les employeurs alimentent de leur côté les caisses de retraite complémentaire. Le coût d'acquisition de chaque point à capitaliser est déterminé par l'ARRCO et le MEDEF pousse à son augmentation. En clair il faut cotiser de plus en plus pour acquérir un nouveau point.

Actuellement le prix d'achat du point par le salarié est indexé sur les salaires tandis que la valeur du point pour les retraités est indexé sur les prix.

La revalorisation annuelle des pensions S.S. est une décision d'ordre gouvernemental et depuis 2013 ce dernier a décidé de figer le montant de la retraite de base si ce n' a été le 0,1% d'augmentation d'octobre 2015.

Peu à peu dans le système des retraites à points, l'objectif du patronat c'est de rapprocher le plus possible le taux de cotisation des employeurs de celui des salariés. Alors qu'en 1945, à la création de la S.S. la part des employeurs pour les complémentaires était de 80% et donc de 20% pour les salariés, aujourd'hui la situation est de 60% pour les employeurs et de 40% pour les salariés. L'objectif patronal et celui du gouvernement, serait par l'intermédiaire du système à points d'imposer un financement à 50% pour les salariés du privé et les agents du public, et 50% pour les employeurs privés et l'État employeur public. Soit une augmentation des marges financières des entreprises et une baisse du salaire net des salariés.

Le système des retraites par points peut être aggravé par l'introduction « des comptes notionnels ». Dans ce système chaque assuré est titulaire d'un compte individuel virtuel. On enregistre le nombre de points correspondant aux cotisations prélevées. Rien n'est garanti pour l'avenir, seules les cotisations exigées sont rigoureusement définies. Le compte individuel recense toutes les cotisations versées du début à la fin de carrière et le cotisant aura constitué un capital virtuel définitif.

Un coefficient de conversion peut être introduit qui peut minorer fortement le montant de la pension attendue. La valeur de ce coefficient de conversion est déterminé à partir de critères tels l'allongement de la durée de vie, le nombre des retraités, le nombre des cotisants, l'âge moyen de départ en retraite,

l'état de l'économie, les taux d'intérêt des fonds de pension, le rendement des placements boursiers, etc... En définitive les comptes notionnels s'inscrivent pleinement dans un régime de placement par capitalisation.

Les comptes notionnels constituent donc un mécanisme qui s'inscrit directement dans le processus de casse des services publics. C'est en effet un moyen pour mettre fin au régime des retraites par répartition, où les pensions sont payées par les cotisations vieillesse prélevées sur les salaires (part salariale plus part patronale), cotisations immédiatement versées aux retraités.

Le système des comptes notionnels peut être aggravé par l'application possible d'une règle dite de « neutralité actuarielle ». Pour chaque personne une administration définira l'âge où les sommes cotisées et le total des pensions espérées en fonction de l'espérance de vie s'équilibreront. Le but sera pour une même génération d'équilibrer par autorégulation la masse des recettes et la masse des retraites versées. Fini le temps de négociation pour déterminer la valeur du taux de remplacement donc de suivre l'évolution du niveau de vie des retraités... Par ce système soutenu par le gouvernement et les syndicats réformistes, chaque individu est renvoyé à sa responsabilité personnelle pour construire sa retraite, alors qu'à aucun moment de sa carrière il ne peut prévoir le montant de sa retraite.

A contrario le système des retraites par répartition permet de maintenir un pacte de solidarité sociale entre générations - les actifs et les retraités - ce qui permet des redistributions tenant compte des aléas de la vie, des ruptures dans les carrières, des inégalités de revenus.

J C

## Non à la baisse des retraites

**M**onsieur Macron a été tout à la fois banquier chez ROTHSCHILD, Secrétaire Général adjoint de l'Élysée sous Hollande, Ministre de l'économie pendant 2 ans toujours sous Hollande et il est aujourd'hui Président de la République à 39 ans.

De promotion en promotion, il a conforté un libéralisme sans faille et a été solidaire des tenants de la mondialisation, si ce n'est à l'avant-garde de celles et de ceux qui n'ont pas enrayé le chômage, ni réduit les inégalités, ni ne s'est opposé à la casse du code du travail qu'il veut imposer par ordonnance.

De plus on sait que ce Président « ni de droite ni de gauche » va s'attaquer au plus tôt à la baisse des retraites, donc au pouvoir d'achat des retraités, aussi nous disons haut et fort : **NON A LA BAISSSE DE 1,7% DES RETRAITES AU PROGRAMME DE MONSIEUR MACRON.**

Dans cette perspective les cotisations salariales maladie et famille seraient remplacées par une hausse de la CSG de 1,7 point sauf pour les petites retraites. Ceci est incohérent et injuste, les allocations de remplacement, maladie ou chômage ne doivent pas être financées par les retraités. La hausse de la CSG ne pèsera pas sur les revenus du capital mais uniquement sur les retraités. Ce sera donc un transfert dont bénéficieront indirectement les salariés du privé, transfert payé par les retraités et par les salariés du public.

Face à cette nouvelle ponction sur les pensions des retraités il faut rappeler aux 13 millions de retraités :

- pas de revalorisation des retraites supérieures à 1200 euros depuis Avril 2013;
- qu'en 2013 il y eut création de la contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie (CASA) de 0,3% payée uniquement par les retraités assujettis à l'impôt sur le revenu;
- que les personnes veuves ont vu supprimer en 2014 « la demi-part »;
- qu'en 2017 il y aura baisse des retraites par suite de l'augmentation de 1,7% de la CSG au programme de Monsieur Macron.

J. C

## Êtes vous pour le libre choix de la sécurité sociale comme complémentaire santé ?

**A**ndré Grimaldi, professeur émérite du CHU Pitié Salpêtrière à Paris, a publié avant les élections présidentielles une adresse aux différents candidats appelant au libre choix pour les citoyens de prendre la Sécurité sociale comme complémentaire de santé.

Vous en trouverez ci-après le contenu et les interrogations formulées par le professeur Grimaldi très engagé dans la défense de la Sécurité sociale.

Que pensez-vous de cette proposition ? Votre avis est important et nous intéresse. Merci à toutes et à tous de votre réponse.

**Jean Cesbron**

**Questionnaire joint à ce courrier - à retourner au Snetap-FSU, 251 de Vaugirard 75732 Paris 15<sup>ème</sup>**

### Texte du Professeur Grimaldi 19 Mars 2017

En 1947 une Loi « prise dans l'intérêt de la Mutualité française » (sic) supprime l'article 39 de l'ordonnance de 1945 créant la Sécurité sociale. Cet article 39 stipulait que la S.S. assurance maladie obligatoire pouvait aussi constituer en sus une assurance complémentaire couvrant les 20% laissés à la charge de l'assuré. Grâce à cette Loi de 1947, les mutuelles se sont arrogé le monopole de la complémentaire santé qu'elles partageront à partir de 1956 avec les sociétés d'assurance. Ainsi s'explique la particularité française d'un double système de financement des soins, d'une part par la S.S. avec 7 milliards d'euros de frais de gestion et d'autre part par les assurances privées complémentaires avec encore 7 milliards de frais de gestion et de marketing.

Ceci nous amène à poser une question et une seule aux différents candidats à la Présidence de la

République au-delà de leurs propositions "pour mieux soigner, mieux rembourser, mieux gérer". Êtes-vous d'accord pour que la S.S. puisse être non seulement l'assurance maladie obligatoire pour tous mais aussi l'assurance maladie complémentaire pour ceux qui le souhaitent ? Cette complémentaire - S.S facultative assurerait la prise en charge à 100% comme cela est le cas pour les affections de longue durée (A.L.D.). Au lieu de payer une mutuelle de plus en plus chère et de moins en moins juste, on paierait la complémentaire S.S. en fonction de ses revenus.

Finie la double gestion, fini pour les professionnels de santé le casse tête des 500 assurances privées à contacter, finies la C.M.U. et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire : plusieurs milliards économisés... et l'Europe n'aurait rien à redire dès lors que la complémentaire deviendrait obligatoire pour toutes et tous.

## 29 et 30 novembre 2017 au SNUIPP à Paris Journées d'automne

**C**omme c'est devenu un rituel à l'automne, la SFR nationale appelle les retraités syndiqués dans les syndicats de la FSU à participer à ses Journées d'automne. Elles se dérouleront les mercredi 29 et jeudi 30 novembre à la salle du SNUIPP, 12 rue Cabanis, 75014 Paris, (métro ligne 6 station Glacière).

En dehors des conférences et des débats, les retraités y confrontent leurs diverses expériences pour un syndicalisme retraité plus percutant.

Nous y parlerons entre autres choses :

- des comptes notionnels qui pourraient servir de pension de retraite à nos enfants et petits-enfants
- la place du retraité dans la société avec la présence des représentants syndicaux du groupe des 9
- la santé et l'hôpital
- la vie interne des SFR.

Vous trouverez la marche à suivre et les fiches d'inscription sur le site <http://formation.fsu.fr> sachant que vous devez passer par votre FSU départementale si vous voulez un remboursement de vos frais.

## Pénurie de médecins...

Le Conseil de l'ordre des médecins vient de publier son atlas de la démographie médicale 2007 - 2016. Ce document fournit des renseignements importants sur la couverture du territoire en médecins généralistes, en spécialistes, en chirurgiens.

Les inégalités se creusent. La pénurie se généralise.

En conséquence les attentes pour les rendez-vous s'allongent, les spécialistes en secteur 1 deviennent de plus en plus rares. Du même coup beaucoup de patients se dirigent inquiets vers les services d'urgence hospitaliers qui sont alors embouteillés et risquent l'asphyxie...

La moyenne nationale de couverture médicale est de 284,4 médecins pour 100000 habitants, mais les disparités sont flagrantes entre les régions : 232,7 pour le Centre de la France, 253,3 pour la Normandie mais 343,8 en Ile-de-France, 350 en PACA.

Cette hétérogénéité dans la répartition territoriale des médecins a de nombreuses causes.

Pour limiter les dépenses sociales les gouvernements successifs ont imposé un nombre d'étudiants inscrits en médecine qui s'est réduit pendant des décennies de 8500 à 3500. Aujourd'hui il est remonté à 8124 mais il faut 10 années « pour faire » un médecin et il en faudrait au moins 13000, et ce dans la durée, pour améliorer la situation à partir de 2025.

Des facteurs sensibles exigent le renforcement de la formation des médecins : l'augmentation de la population, 15 millions d'habitants en plus depuis les années 1970, le vieillissement normal de la population d'où des besoins médicaux forcément amplifiés, le vieillissement parallèle du corps médical (27% des médecins en activité ont plus de 60 ans) et enfin des modifications comportementales dans le corps médical lui même, féminisation du métier (64% de nouveaux médecins de moins de 34 ans sont des femmes) et aujourd'hui aspiration de tous les médecins à des conditions de travail différentes, salariat, association, horaire hebdomadaire, congés payés, temps libre, formation continuée...

Face à la pénurie de médecins, le gouvernement incite les médecins âgés à poursuivre leur activité, ainsi environ 16000 demeurent à leur poste de travail, souvent en milieu rural car ils ne trouvent pas de remplaçant et il est aussi fait appel à des médecins diplômés de pays de l'U.E. ou de pays en dehors de l'Europe, Maghreb, Liban, Syrie. Cette situation est absurde, elle se fait au détriment de la population de ces pays qui ont par ailleurs pris en charge la formation de ces jeunes médecins.

Le dossier pénurie médicale ne serait pas complet s'il n'est pas abordé également sous l'angle économique et social. La médecine française est d'essence libérale - sauf l'hôpital public -, et cet état est défendu âprement par l'ordre des médecins et les principaux syndicats médicaux. Or à l'heure actuelle se dégagent des orientations nouvelles constituées par les maisons médicales et les centres de santé.

Les maisons médicales sont à caractère libéral mais constituent des identités structurées, associatives.

Les centres de santé peuvent être des organismes municipaux ou associatifs, réunissant plusieurs secteurs d'activités médicales où les intervenants sont des salariés. Ces centres de santé se localisent fortement dans le Nord, le Pas-de-Calais sous l'impulsion du mouvement syndical, en banlieue ouvrière parisienne et sont, du fait de la crise du recrutement des médecins, envisagés dans des zones désertifiées médicalement.

Si la formation de 13000 nouveaux médecins à partir de la rentrée de Septembre 2017 n'est pas assurée par le nouveau pouvoir politique, si de nombreux centres de santé ne peuvent pas s'ouvrir faute de moyens financiers et de structures juridiques adaptées, les fractures de la couverture médicale du territoire vont s'approfondir et le désarroi des patients va se généraliser.

## Notre pouvoir d'achat baisse

C'est à la fois un constat construit par subjectivité par beaucoup d'entre nous, c'est aussi le résultat du CREDOC, organisme économique des dépenses des ménages depuis 10 ans.

Les dépenses contraintes ont augmenté. Ces dépenses constituent la part du revenu sur laquelle on n'a pas de choix : remboursement d'emprunt, loyer, charges de logement, eau, gaz, électricité.

Ces dépenses obligatoires sont passées de 12% dans les années 1960 à près de 30% aujourd'hui.

Pour 25% de la population dont les revenus sont faibles, ces dépenses contraintes peuvent atteindre la moitié du budget familial. Comment est-il alors possible de vivre avec la moitié d'un salaire mensuel inférieur à 1200 euros ?

Même pour les classes moyennes, pour les retraités à 1000 euros mensuels, un tiers de dépenses incompressibles, ça laisse peu pour se nourrir, s'habiller, partir en vacances, payer des études à ses enfants, aider matériellement les générations qui vous précèdent ou qui vous suivent. Alors mettre de l'argent de côté en craignant de perdre son autonomie, en prévoyant une prise en charge de sa dépendance est impossible.

Compte tenu de cette situation d'appauvrissement, il ressort de l'étude du CREDOC les remarques et conclusions suivantes :

- Le budget alimentation s'allège. C'était autrefois le principal poste de dépenses, 34% dans les années 1960. Il ne représente plus que 21% derrière le logement. On achète moins en grande quantité et plus d'un tiers des Français disent faire attention à leurs achats alimentaires à 5 euros près.

- Le logement représente à lui seul près du tiers du budget familial ce qui est énorme et est la conséquence d'une politique de construction de logements insuffisante, à l'augmentation inflationniste des prix du foncier, à l'urbanisation continue du territoire.

- Les transports coûtent cher. Le prix des voitures a encore augmenté de 4,5% en 2016 à cause dit-on de l'intégration des nouvelles technologies et de la prise en compte des normes environnementales. Cela entraîne une explosion du marché des voitures d'occasion : 85% des achats des particuliers. Les transports SNCF sont également chers mais les tentatives pour court-circuiter les transports publics SNCF par des autocars longue distance - les cars Macron - ne sont pas la solution au problème. Les compagnies de cars longue distance sont largement déficitaires et leur taux de remplissage n'évolue pas.

- Les factures de téléphone mobile sont stables, aux alentours de 16 euros par mois, conséquence de la guerre des prix enclenchée en 2012 par l'opérateur Free. Pour l'internet fixe, 32 euros par mois, 27 millions de Français ont aujourd'hui accès au haut ou très haut débit. Cette utilisation croissante des technologies numériques pose toutefois 2 interrogations :

Comment tous les jeunes se procurent-ils et renouvellent-ils des appareils dont le coût moyen est de 200 euros ? Comment la multiplicité de ces appareils peut-elle conduire à une diminution du chômage et maintenir ou affaiblir les acquis sociaux des travailleurs ?

Pour les retraités, contrairement à l'avis des économistes libéraux, on ne consomme pas aujourd'hui à meilleur marché. C'est une tromperie grossière de se référer au fameux panier de la ménagère où l'on met dedans, téléviseur, ordinateur, réfrigérateur et autres appareils que l'on achète une fois tous les 10 ans et encore...

## De la résistance... sans les OGM

**P**ourquoi pas un article technique dans le bulletin catégoriel des retraités SNETAP ?

Les retraités SNETAP ont certes des préoccupations matérielles et leur engagement syndical a pour objet de défendre des acquis mais aussi de se battre pour la mise en place de droits nouveaux. Cela n'exclut pas que les retraités revendiquent de pouvoir bénéficier d'apports culturels, de lecture, de cinéma, de théâtre, de musique, de sport... Toutes les spécificités culturelles, scientifiques, numériques, psychologiques et pourquoi pas celles en liaison avec leur ancienne activité professionnelle peuvent leur convenir, à coup sûr les intéresser.

C'est pourquoi je propose à nos collègues, jardiniers amateurs, biologistes de métier, curieux du progrès en matière de sélection, des informations sur... les pommes de terre super résistantes !

Dans Sciences et avenir de Février 2017, j'ai en effet trouvé un article intéressant car non banal sur le travail de chercheurs spécialistes de la résistance de la pomme de terre au mildiou.

Le mildiou de la pomme de terre, comme le mildiou de la vigne ou celui de la tomate est une maladie cryptogamique dévastatrice de ces cultures lorsque les conditions climatiques sont caractérisées par la combinaison de température et d'humidité élevées. Jusqu'à présent l'homme se défendait contre le champignon microscopique responsable du mildiou par traitements chimiques - jusqu' à 16 traitements en grande culture pendant la période de croissance végétale. Aujourd'hui par « simple hybridation » des chercheurs sont parvenus à transférer les gènes de la résistance au mildiou à partir d'espèces végétales génétiquement résistantes et ils ont créé des variétés nouvelles de pommes de terre qui n'ont plus besoin d'être traitées chimiquement et qui demain vont conquérir le marché.

Pour la plupart des consommateurs, les pommes de terre sont obtenues par multiplication végétative. On récolte des tubercules en automne, on les conserve dans un endroit humide et frais et on replante en avril et à l'automne suivant la pomme de terre plantée permet une récolte de plusieurs tubercules... si le mildiou n'a pas détruit la récolte.

Mais la pomme de terre peut aussi se multiplier par reproduction sexuée. La pomme de terre, comme tout végétal fleurit, donne donc des graines et ces graines après germination donnent des petites pommes de terre qui après plusieurs années de sélection conduisent par pollinisation avec du pollen fourni par des pommes de terre résistantes au mildiou à l'obtention de pommes de terre dont les caractères productifs, de goût, de forme, de précocité auront été déterminés par les sélectionneurs.

Les pommes de terre super résistantes au mildiou ont été « conçues » grâce à l'utilisation de pollen prélevé sur différentes populations de pommes de terre originaires des régions andines d'Amérique du Sud qui sont naturellement résistantes au mildiou.

Les chercheurs ont travaillé sur l'identification des gènes de résistance de ces populations rustiques américaines et les ont transférés par hybridation aux variétés françaises productives mais très sensibles au mildiou.

Ainsi après des opérations ayant nécessité jusqu'à 30 années de sélection, on a et on aura des variétés de pomme de terre qui permettront aux agriculteurs et aux jardiniers de se passer progressivement des pesticides commerciaux dans la culture de la pomme de terre et dès maintenant d'abaisser les épandages de pesticides de 30 à 5% en dépit des conditions météorologiques défavorables.

**D**ans ce court essai après les tueries perpétrées le 13 novembre 2015 à Paris, Alain Badiou propose d'élucider ce qui est arrivé. « Sidérant ! Incompréhensible ! Impensable ! » furent des formulations fréquentes sur le coup. Pourtant, le philosophe rationaliste est d'emblée convaincu qu'il ne faut pas renoncer à élucider, qu'il faut « penser » la chose, sous peine de se condamner à la subir passivement.

Qui sont les agents de ce crime de masse ? Et comment qualifier leur action ? Où en est notre monde, qu'est-ce qui a été ainsi mis en place depuis un peu plus de trente ans ? Ce petit livre de philosophe est en fait très accessible.

Il s'agit d'un séminaire prononcé dix jours après les crimes de masse (le 23 novembre 2015) au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. On y découvre des vérités en fait flagrantes, pour peu que l'on veuille sortir de « vérités » admises sans questions. Le capitalisme libéral mondialisé est aujourd'hui « libéré », soit dans un regain de vivacité et d'extension sans précédent, si bien que nul ne se pose même la question d'une alternative possible car il assène la « *prétention à être le seul chemin raisonnable pour le destin historique de l'humanité* ». En même temps « *Nous avons un affaiblissement stratégique des États* » et aussi « *de nouvelles pratiques impériales qui tolèrent et même encouragent [...] le dépeçage ou même l'anéantissement des États.* »

Comment en est-on venu là ? Le philosophe indique la disparition de l'idée, forte après la guerre, qu'une autre possibilité existait et d'ailleurs commençait à être construite par les protections sociales, etc.

Il passe à mon sens trop vite sur la responsabilité des régimes qui furent dits « communistes » et ont, par leur fiasco, leurs contradictions et parfois la perfidie de leurs dirigeants, ruiné les espérances. Il confirmera pourtant vers la fin que « *Notre mal vient de l'échec historique du communisme.* »

Ma conviction personnelle profonde est aussi que les médias, aux mains des puissants, aident à ce que le monde soit ce qu'il est, sans remise en cause. Quel chroniqueur, y compris ceux du matin sur France-Inter, livre aux auditeurs cette simple constatation soulignée par l'auteur : « *Nous avons une oligarchie de 10% et puis nous avons une masse démunie d'à peu près la moitié de la population mondiale. [...] Et il reste 40% [...] La classe moyenne qui se partage péniblement 14% des ressources mondiales.* » Quoi d'étonnant que, parmi les subjectivités vivant cette situation, il s'en trouve une qualifiée justement de nihiliste», revenant à « *un désir de revanche et de destruction [...] exprimé, formalisé dans des mythologies réactives, dans des traditionalismes qu'on exalte [...] y compris les armes à la main [...] contre le mode vie occidental...* » Qui sont les tueurs ? Leur origine spirituelle importe peu. Musulmans ? Les tueurs de Franco étaient catholiques.

Ceux-ci sont fascistes comme étaient les miliciens de Pétain. « *C'est la fascisation qui islamise, et non l'islam qui fascise* ». La situation mondiale explique par ailleurs « *que des zones entières soient livrées à un gangstérisme politique de type fasciste...* », source et conséquence des guerres au Moyen-Orient et en Afrique... Impossible de résumer un tel livre. Je laisse la conclusion à l'éditeur qui reprend des idées de l'auteur :

« *Ce dont nous souffrons, c'est de l'absence à échelle mondiale d'une politique disjointe du capitalisme hégémonique. Tant qu'une proposition stratégique autre ne sera pas faite, le monde restera dans une désorientation essentielle. C'est un travail pour tous que d'essayer de faire que l'histoire de l'humanité change de direction et s'arrache au malheur opaque où en ce moment elle s'enfonce.* »

Voici une cinquantaine de pages pour penser le présent, sans trop grande difficulté et avec profondeur... et soulagement. Réjouissons-nous, l'Histoire n'est pas finie, encore moins la Raison. Il suffit de s'extirper de la gangue d'opinion ambiante. Un petit effort, mais ça fait tant de bien !



## Mobilisation des retraités et retraitées Jeudi 28 septembre 2017

Parce qu'une fois de plus le gouvernement s'attaque à leur pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux, neuf organisations appellent les retraité-e-s à se mobiliser dans les départements sous des formes diverses le 28 septembre.

### Haro sur le pouvoir d'achat des retraités

Au printemps dernier plus de 12.000 retraité-e-s se sont exprimé-e-s dans une enquête lancée par nos organisations. 80 % des personnes retraitées indiquent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré cela, le gouvernement annonce une **baisse des pensions de 8 millions de retraité-e-s** en augmentant de 1,7 point leur CSG, sans aucune compensation.

La CSG passera de 6,6 % à 8,3 % soit une augmentation de 25 %. **Ce qui représente une perte de :**

- 204 € par an pour une pension de 1.200 € par mois,
- 306 € par an pour une pension de 1.500 € par mois,
- 408 € par an pour une pension de 2.000 € par mois.

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

**Cette augmentation de CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques**, avec la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la **réduction de 5 € par mois de l'APL** (Aide Personnalisée au Logement) qui visera notamment les retraités locataires.

L'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général et alignés de 0,8 % au 1<sup>er</sup> octobre ne représente, en aucune manière, une quelconque augmentation car elle ne fait que compenser l'inflation des seuls 12 derniers mois. D'autant que pour les retraites complémentaires aucune augmentation n'est prévue.

### Vers la disparition des emplois aidés

Dans l'enquête menée au printemps dernier, les retraité-e-s sont quasiment unanimes à considérer que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants, tant à domicile qu'en établissements.

Le gouvernement, non seulement ne prend aucune mesure pour réduire les « restes à charge » mais il s'attaque aux moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés.

Il communique sur la disparition du reste à charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires... sans insister sur l'augmentation correspondante des complémentaires santé, sans participation des employeurs pour les retraité-e-s.

### Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches

**Le gouvernement prévoit de prendre beaucoup dans la poche des personnes retraitées** et un peu dans toutes les autres, ou presque : l'APL pour les locataires, la suppression de services publics en privant les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et en supprimant 120.000 emplois de fonctionnaires...

**Et il donne beaucoup aux plus riches** : baisse de l'ISF, l'impôt sur la fortune, en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % ; cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.

**Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications ou de pédagogie : ils ont besoin de justice sociale.**

### Montrons que nous refusons la baisse des pensions

Dans notre même enquête, 84 % des retraité-e-s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation.

Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse » : les personnes non imposées en 2015 n'ont pas payé d'impôt en 2016 et 2017, les seuils de déclenchement de la CSG ont été relevés, l'APA a été légèrement augmentée...

**Alors oui les retraité-e-s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.**

**Non à la hausse de la CSG à 8,3% ! Revalorisation de nos pensions !  
Journée nationale d'action et de mobilisation le 28 septembre**

## Collectif Retraité.es - 7 Septembre 2017

**Etaient présent.es** : A. Languille, M-F. Dumail, J. Cesbron, A. Leblanc, J. Molins, A. Ferriol, C. Berge, A. Thimonier, F. Barre et H. Pognant.

**Excusé-es** : P. Matharan, P. Laborde, F. Lafferrière, J-C. Pux, J. Vermillard, J-P. Juillard.

Nous avons commencé notre réunion par un hommage à Marcel Debelley, décédé 3 jours seulement après avoir participé activement à notre dernière réunion en juin.

Puis nous avons repris la trame traditionnelle de nos réunions, à savoir en première partie une présentation par André Languille de la situation générale, sociale, économique et politique de la France, de l'Europe et du monde depuis le mois de juin. Comme à l'habitude, vous trouverez un condensé de cette présentation, pour le moins très fournie, dans ce journal.

Nous avons ensuite travaillé sur un projet de livret d'accueil du retraité dans le même esprit que les livrets pour les actifs. Si le projet aboutit, il devrait voir le jour vers le mois de mai 2018.

Enfin, nous avons passé en revue nos activités à venir dont voici les principales:

- la mobilisation des retraités le 28 septembre au sujet de leur pouvoir d'achat

- la participation aux côtés des actifs à la journée de mobilisation du 21 septembre contre la loi travail

- participation de plusieurs d'entre nous (Alain Ferriol, Annick Leblanc, Francine Barre, Chantal Berge, Hélène Pognant) aux *11èmes Journées d'automne* organisées par la SFR nationale de la FSU les 29 et 30 novembre...

Nous avons terminé par la préparation de ce numéro de votre bulletin catégoriel. (1)

*Si certains d'entre vous ont envie de faire partager leurs lectures ou leurs spectacles, ils peuvent nous envoyer leurs impressions, sensations... Elles seront les bienvenues. Nous les ferons paraître dans nos prochains bulletins.*

(1) en raison d'un surcroît de travail des permanents techniques dû aux suites de notre congrès national, nous n'avons pas été en mesure de vous faire parvenir le bulletin catégoriel traditionnel.

Veillez-nous en excuser.



Hélène POUGNANT  
54 rue du Moulin de la Mozay  
17000 La Rochelle  
helene.pognant@neuf.fr

André LANGUILLE  
3 allée Beausoleil - Appt 33  
80090 AMIENS  
andre.languille@libertysurf